

à Montreuil, le 27 janvier 2022

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Objet : Demande d'audience suite à vos annonces et la grève du 13 janvier

Monsieur le Ministre,

Vous nous avez annoncé que toutes les personnes sur liste complémentaire des concours de recrutement de professeurs des écoles, environ 800, seraient appelées courant janvier/février en tant que fonctionnaires stagiaires jusqu'à la fin de cette année scolaire puis sur l'année scolaire 2022-2023. Des précisions ont été apportées lors du CTMEN du 26 janvier mais des questions demeurent.

En particulier, il a été indiqué que ce sont 20 000 classes qui sont fermées chaque jour, le plus souvent par manque de remplaçants. Ces recrutements sur liste complémentaire, s'ils répondent à une revendication portée par la FNEC FP-FO de longue date, ne sont pas suffisants pour répondre à l'urgence de la situation et au manque de remplaçants :

- Les listes complémentaires sont limitées, voire inexistantes dans certaines académies ;
- Aucune annonce n'a été effectuée concernant les lycées et collèges, pourtant eux aussi placés dans des situations intenable ; rien non plus concernant les PsyEN ;
- Qu'en est-il des 96 listes complémentaires dans l'enseignement privé ?
- Qu'en est-il pour tous les autres personnels médico-sociaux, administratifs qui font défaut ? Les personnels suspendus seront-ils réintégrés conformément à l'avis majoritaire du CHSCTM ?

Nous réitérons donc notre demande, déjà effectuée dans notre courrier du 20 janvier, de recruter tous les candidats des listes complémentaires, de tous les concours et de réabonder ces listes complémentaires. Le recrutement évoqué par vos représentants doit être à hauteur des besoins pour que chaque personnel absent soit remplacé et que des recrutements en urgence puissent être effectués dans tous les corps.

De même, nous n'avons pas obtenu de réponse précise concernant le maintien d'un protocole que nous considérons intenable et qui fait exclusivement porter la responsabilité des mesures de santé publique sur les personnels de l'Education nationale, notamment à l'administration, la vie scolaire, sur les personnels santé-sociaux, les directeurs d'école et les chefs d'établissement, en résumé, tout le monde. De la même façon, aucune réponse non plus à nos revendications d'arrêt des mesures d'évaluation d'Ecole, de formation imposées, d'injonctions variées alors que les personnels sont à bout ; aucune réponse à notre revendication de retour à des épreuves ponctuelles, anonymes et terminales pour le baccalauréat ; aucune réponse enfin aux revendications salariales pour tous les personnels, un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et les AED.

La FNEC FP-FO demande à être reçue en urgence afin d'avoir des réponses aux revendications mises en avant et aux questions soulevées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Clément POULLET, secrétaire général de la FNEC FP-FO

